

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE D'EXPLOITATION
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE**

L'an deux mille vingt-deux et le 29 septembre à 16h00, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Congrès, Immeuble Consulaire 19100 BRIVE - salle Jules Bouchet, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 22 septembre 2022.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué
Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président
Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué
Conseil Départemental de la Corrèze : Madame Pascale **BOISSIERAS**, Conseillère Départementale (Suppléante de M. COMBY)
Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président
Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président
CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur François PATIER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : 2022-31 – Changement de véhicules

RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président

La Régie de l'aéroport a adhéré au dispositif Airport Carbon Accreditation (ACA), dont l'objectif est d'amener les aéroports à atteindre un niveau « zéro émission carbone ». Ainsi, il est prévu le changement d'un des deux véhicules utilisés par la Régie. Le véhicule Fiat diesel serait mis en vente pour être remplacé par l'acquisition d'un véhicule électrique.

D'autre part, dans les mêmes conditions et dans le respect des engagements ACA, nous devons procéder au renouvellement du véhicule du directeur. Il est prévu de relancer un marché, soit de location LLD ou d'acquisition de ce dernier, si les conditions financières apparaissent plus favorables.

Nous vous demandons de bien vouloir acter le principe de changement de véhicules et d'autoriser le lancement des éventuels marchés si les seuils l'exigent.

Pour le premier véhicule, les crédits ont été inscrits au budget 2022 en section investissement.

Pour le second véhicule, ils le seront en 2023, soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement selon l'option choisie.

Nombre de membres en exercice :	8
Nombre de membres présents :	5
Nombre de suffrages exprimés :	5
Votes :	
Pour :	5
Contre :	0
Abstention :	0

Adopté à l'unanimité


Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,
Enregistrée en Sous-Préfecture le 05/10/2022.....

Publiée et notifiée le 05/10/2022.....

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.